

BLEUET EN CORYMBE : PROTOVENTURIA

Identification

Maladie fongique

Nom français : Protoventuria

Nom latin : *Protoventuria vacciniicola* (anciennement *Gibbera vacciniicola*)

Nom anglais : Gibbera twig blight, Gibbera canker

Description de la maladie

La maladie est rapportée dans les bleuetières du Québec depuis la fin des années 1990. Cette maladie se reconnaît par la présence de pustules noires surélevées et d'un diamètre de 1 à 3 mm sur les jeunes tiges vertes. Un halo circulaire rougeâtre à noirâtre finit par apparaître autour de chaque pustule (photo ci-contre).

La maladie est presque toujours observée sur le cultivar Northland dont l'ensemble des jeunes tiges vertes peut, en quelques années, se couvrir de pustules. Plus rarement, la maladie a aussi été observée sur des plants de Patriot situés juste à côté de plants de Northland infestés. Le cultivar Berkeley serait aussi sensible à la maladie. La maladie apparaît d'abord dans les rangs en bordure des champs et/ou à l'abri du vent.



Dommages

Le rendement en fruit peut être réduit et les tiges affectées semblent beaucoup plus sensibles au gel hivernal. Des producteurs québécois ont réussi à obtenir des récoltes satisfaisantes malgré des symptômes de *Protoventuria*. Mais si rien n'est fait, les pustules peuvent devenir très nombreuses et la production peut décroître de façon très importante.

Cycle de vie

Le champignon hiverne dans les pustules présentes sur les tiges infectées. Au printemps, des spores sont relâchées lors d'épisodes de pluie, entre la mi-avril et la fin juin. Le pic d'éjection des spores survient généralement en mai. Selon l'état actuel de nos connaissances, les spores infecteraient seulement les nouvelles pousses de l'année et non les pousses des années précédentes.

Bonnes pratiques

Les conditions humides favorisent la maladie. Il faut prendre tous les moyens pour assurer une bonne aération entre les plants.

- Tailler et brûler les tiges infectées très tôt au printemps, avant l'éjection des spores.
- Contrôler les mauvaises herbes tout au cours de la saison.
- Bien entretenir les brise-vent au pourtour des bleuetières; les brise-vent ne doivent pas obstruer les vents dominants tout au cours de la saison de végétation.
- Idéalement, les rangs devraient être orientés dans le même sens que les vents dominants.

Fauche des plants

La présence des pustules, combinée à des hivers très froids, peut affecter la vigueur des plants de façon considérable. Si vos plants n'ont plus de vigueur et ne produisent presque plus, il faut considérer la possibilité de les faucher complètement. De cette façon, on espère éliminer un maximum de sources de spores (pustules), rajeunir les plants et obtenir de nouvelles repousses exemptes de la maladie. À la suite d'une infestation importante observée chez un producteur en 2007, des plants de Northland infectés ont été complètement fauchés. Deux ans plus tard, la maladie pouvait encore être observée dans les plants, mais de façon beaucoup moins importante. Les plants ont retrouvé un niveau de production satisfaisant.

Utilisation de fongicides

Au Canada, aucun fongicide n'est homologué pour lutter contre cette maladie. Toutefois, la littérature mentionne que certains fongicides du groupe 3 (triazoles) appliqués à partir du début de la floraison offriraient un certain contrôle. C'est à partir du début de la floraison que commence l'élongation des nouvelles pousses sujettes aux infections. Dans le bleuet en corymbe, plusieurs fongicides du groupe 3 sont homologués pour lutter contre des maladies telles l'antracnose et la pourriture sclérotique. L'efficacité de ces fongicides a été confirmée dans au moins une bleuetière du Québec où l'incidence du *Protoventuria* a été considérablement réduite par une seule application de fongicide faite tout au début de la floraison. Cependant, plus d'une intervention devrait être envisagée lorsque de longues périodes de mouillure surviennent en période de sporulation du champignon et d'élongation des nouvelles pousses (floraison à la fin de juin). Consultez votre conseiller horticole afin d'établir la meilleure stratégie possible.

Pour en savoir plus

Site Internet de langue anglaise

- Site du Michigan State University

Document original rédigé par :

Christian Lacroix, agronome, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

Avec la collaboration de :

Gérard Gilbert, phytopathologiste, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Pierrot Ferland, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

Mise à jour 2016 par :

Christian Lacroix, agronome, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS

CHRISTIAN LACROIX, agronome – Coavertisseur Section bleuet Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ Téléphone : 418 386-8116, poste 1536 Courriel : christian.lacroix@mapaq.gouv.qc.ca	STÉPHANIE TELLIER, agronome – Coavertisseuse Section fraise Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ Téléphone : 418 643-0033, poste 1719 Courriel : stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca
GUY-ANNE LANDRY, agronome – Coavertisseuse Section framboise Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ Téléphone : 819 371-6761, poste 4608 Courriel : guy-anne.landry@mapaq.gouv.qc.ca	

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information N° 13 – Petits fruits – 8 juin 2016